

Par Laurence Bouchard , citoyenne 5 pages

Opposition au projet éolien de saint-valentin

Monsieur/madame le/la commissaire, je me nomme Laurence Bouchard et je suis citoyenne de Saint-valentin où un projet éolien est prévu. Je m'intéresse à ce projet car j'ai certaines inquiétudes faces aux effets négatifs que celui-ci apportera à mon village.

Le territoire agricole

Ma première crainte concerne le fait qu'il ne reste plus que 1.8% de territoire agricole au Québec et Saint-Valentin en fait partit. J'éprouve certaines réticences quant au choix que les promoteurs ont fait lorsqu'ils ont étudié notre région quant à la pertinence de l'implantation d'éolienne à Saint-Valentin. Je ne suis peut-être qu'une simple citoyenne d'un tout petit village, mais je suis capable de comprendre que du vent il y en a partout! Alors pourquoi ne pas installer des éoliennes dans le Grand Nord canadien là où il y a peu de végétation, d'animaux et d'habitants. De plus Hydro-Québec avait été approché par une compagnie Allemande en avril 2005 car celle-ci avait conçu un modèle d'éolienne qui résistait à des températures de -50 degré Celsius. Malheureusement le projet fut mis de coté suite aux refus d'Hydro-Québec. Vaut-il vraiment la peine de réduire à nouveau l'espace réservé aux terres agricoles uniquement pour enrichir des compagnies qui ne se soucient guerre du sort des citoyens d'autant plus que du vent ce n'est pas rare?

Surplus d'électricité

Le Québec, grâce à sa forte productibilité électrique, aura des surplus électrique jusqu'en 2027. C'est pourquoi, je doute fort de la nécessité d'implanter des éoliennes à Saint-Valentin d'autant plus que les coûts du projet s'élèveront jusqu'à plus de 150

millions de dollar. De plus, l'énergie coutera 12 sous du kilowatt/heure à produire mais ne sera vendu que 8 sous ce qui ne fait qu'accroître mes réticences puisque celui-ci pourrait occasionner un déficit budgétaire chez Hydro-Québec. Je suis pour l'énergie verte mais contre un projet industriel qui vise à enrichir des compagnies multinationales.

Redevances économiques à la municipalité de Saint-Valentin

Le projet d'un parc éolien de Saint-Valentin devrait rapporter 2 millions de dollar à la municipalité...sur 20 ans. Ce qui reviendrait à 100 000 dollars par année. 100 000 dollars par année est-ce assez pour réparer les routes qui seront usés par les milliers de camions qui transporteront ces énormes éoliennes, qui passeront sur nos fragiles routes qui ne résistent même pas à nos hivers. Je ne crois pas que ce soit suffisant étant donné que le parc éolien de Saint-Valentin accueillera 21 éoliennes ce qui fait 63 pâles et 21 mâts de plus de 139 mètres de long.

L'acceptabilité sociale

Étant donné qu'aucun référendum n'a été fait auprès de la population de Saint-Valentin je comprends mal comment un projet aussi important a pu être accepté d'autant plus qu'après une pétition signée par la population de Saint-Valentin on observe que la population est CONTRE. De plus, il semblerait que les promoteurs ont rencontré DEUX FOIS SEULEMENT en portes ouvertes, le 7 mai 2007, la population de Saint-Valentin. Les promoteurs ont par la suite déclaré, dans leur rapport, qu'il y avait eu acceptabilité sociale. Pourtant il n'y avait qu'une quarantaine de personnes présentes dû à un manque d'information de la population. IL ME SEMBLE QU'UN RÉFÉRENDUM EST DE MISE LORS D'UN AUSSI GROS PROJET, IL ME SEMBLE QUE L'OPINION DU PEUPLE CONCERNÉ EST TRÈS IMPORTANTE ET IL ME SEMBLE QUE LA POPULATION SE DOIT D'EN ÊTRE

INFORMÉ! Le projet Roussillon de Saint-Jacques-le-mineur à, en partit, été annulé à cause de l'acceptabilité sociale même si Hydro-Québec affirme le contraire car il semblerait que pour eux, l'acceptabilité sociale n'est pas un critère d'évaluation d'un projet. Je me demande pourquoi la population de Saint-Valentin n'a pas eu cette chance!

Distance entre une éolienne et une résidence

La distance réglementaire pour les éoliennes de Saint-Valentin et une résidence serait de 750 mètres. De plus la distance entre un lieu public et une éolienne est de 875 mètres, pour une différence de 125 mètres, pourtant la population vit 7 jours sur 7 dans leurs résidences et ne sont que rarement dans des lieux publics. Il me semble que la population aussi devrait être protégée, autant qu'un lieu public qui est habituellement fermé 16 heures sur 24.

La nappe phréatique

Durant l'audience du Bape les promoteurs ont annoncé que 19 éoliennes du parc auront besoin de pieux et que ceux-ci pourraient atteindre la nappe phréatique. De plus, notre région épand beaucoup de lisier de porc. Durant l'audience de la soirée du 10 mars 2011 un homme du nom de Serge Desbois avança le point suivant : Étant donné que les terres autour des éoliennes ne seront pas compactées pour permettre de recultiver les terres, le lisier de porc (dont nous sommes dépendant) pourrait facilement se rendre jusqu'à la nappe phréatique par l'intermédiaire des pieux. Je suis convaincue qu'il serait essentiel de faire quelques recherches à ce sujet vu son importance étant donné que l'eau, c'est vitale.

Les effets nocifs sur notre santé

Selon nouvelle.net, 40 médecins de la région du centre-du-Québec ont signé une pétition qui recommande une distance de 2

kilomètres entre les résidences et les éoliennes car celles-ci seraient néfastes pour la santé. En effet, ces 40 médecins s'inquiètent de l'effet psychologique que ces éoliennes auront sur nous. Ces 40 médecins croient que pour les gens fragiles psychologiquement savoir qu'ils devront vivre avec ses structures leur feront vivre un incroyable stress additionnel. Ce qui me déroute d'autant plus c'est le fait qu'aucune recherche n'a été faite par le ministère de la santé à ce sujet. La population de Saint-Valentin servira-t-elle de cobaye et si certaines personnes se retrouvent avec de graves problèmes de santé qui les dédommagera pour l'erreur du gouvernement?

Conflit d'intérêt

Au début du projet, le maire de Saint-Valentin était très impliqué dans le projet éolien de mon village. Tellement impliqué qu'il a lui-même des éoliennes sur ses terres! Comment la population de Saint-Valentin pouvait-elle convenablement exprimer son opinion si le maire, celui qui est supposé nous "protéger", est lui-même **POUR** le projet qui est rejeté par plus de la moitié de la population? Pas très étonnant que le projet fut accepté par la municipalité.

Alors pour conclure, je dois qu'il est important de souligner que la population de Saint-Valentin a eu **TRÈS PEU** la chance de s'exprimer d'autant plus qu'elle elle **MAJORITAIREMENT** contre. Le Québec se dit une province **DÉMOCRATE** et en voici la définition : Un pays démocrate est un pays où le peuple est souverain. Pourtant quand j'observe qu'il y aurait une possibilité que des éoliennes soient implantées malgré la majorité de la population contre le projet, je doute fortement que le Québec soit si démocrate qu'il le prétend. Quelle est l'urgence d'implanter des éoliennes en zone habitée si le Québec a des surplus d'énergie jusqu'en 2027? De plus, vaut-il vraiment la peine de réduire **ENCORE** le territoire agricole du Québec? Vaut-il vraiment la peine de mettre en péril la qualité de vie de la population de Saint-

Valentin? Et finalement, pourquoi est-ce que l'opinion de la population de Saint-Valentin n'est pas convenablement entendue?

Laurence Bouchard

